

CABINET D'EXPERTISE



**-Etudes-Formation-Appui Conseil-
Consultation-Gestion des ressources
humaines-**

SIEGE DEDOUGOU BP : 50 DEDOUGOU

TEL/FAX : (226) 20 52 22 83

: (226) 70 26 40 84/70 75 65 52

ANTENNE DE KOUDOUGOU:

TEL: (226) 50 44 92 13/71 69 65 47

78 88 29 85

**RAPPORT DE L'AUDIT DES ORGANISATIONS PAYSANNES DU
VILLAGE DE BOLOGO**

**PROJET D'APPUI AUX ORGANISATIONS PAYSANNES DU VILLAGE DE
BOLOGO**



Partenaire financier : ONG Mil école

Appui technique/DEZLY CONSULTING SARL



juin 2015

PARTIE I : METHODOLOGIE DE REALISATION DE L'ETUDE ET RESULTATS OBTENUS

I- Contexte et justification

L'Association Mil 'Ecole est une organisation de droit français qui a pour objectif principal de venir en aide aux populations rurales du Burkina Faso en privilégiant les trois axes d'intervention suivants :

- La scolarité primaire et secondaire qui reste un des grands combats à mener dans le cadre des OMD au Burkina Faso par diverses actions ;
- L'appui à tout projet de nature à assurer des besoins de base quant à l'accès à l'eau potable et à la santé pour les populations rurales des territoires d'intervention quand les besoins existent et sont identifiés à la suite d'un dialogue partagé avec ses partenaires locaux ;
- Le lancement de projets destinés à améliorer la souveraineté alimentaire des populations rurales

Dans cette logique, les projets devront impérativement reposer sur des groupements de producteurs avec lesquels les actions doivent être clairement définies et discutées (source : www.milecole.org). Alors, dans le village de Bologo où l'association intervient depuis un certain nombre d'années, des producteurs ont pu bénéficier de voyages d'étude dans le domaine de l'agriculture sur des fermes exemplaires. Se basant sur les résultats obtenus des actions déjà menées dans d'autres villages (Ouoro ...), l'association compte étendre ses activités au village de Bologo. Ainsi, compte-t-elle favoriser l'émergence et la structuration de groupements d'agriculteurs et d'agricultrices dans une démarche coopérative pour le village de Bologo à l'image de celui de Ouoro, et définir des projets avec ces mêmes groupements dont la finalité est d'améliorer leurs savoir-faire agricoles (production et transformation de produits de l'agriculture et de l'élevage) et de parvenir à l'autofinancement de ces projets.

Pour atteindre ces objectifs, il s'est avéré judicieux aux yeux des responsables de l'Association, de procéder à une analyse profonde des forces et des faiblesses mais aussi des potentialités propres aux groupements de Bologo dans le but d'en établir une situation de référence et dégager un plan de renforcement de leurs capacités (techniques et organisationnelles) sur la base des réalités et des besoins locaux. Elle ambitionne également de mieux comprendre la situation de la gestion des forages et les questions éducationnelles (alphabétisation) dans le village, afin de proposer un projet de développement en harmonie avec les réalités locales.

C'est dans un tel contexte que Mil 'Ecole a demandé les services du cabinet d'expertise DEZLY à travers le consultant SANOU David Luther pour réaliser un audit organisationnel et proposer un projet de renforcement des activités d'agriculture, d'élevage, d'alphabétisation et d'accès à l'eau potable dans le village.

Le présent rapport est scindé en deux parties :

La partie 1 rend compte de la situation actuelle des organisations paysannes de producteurs du village en en faisant ressortir les forces, les faiblesses et l'environnement dans lequel ils évoluent.

La partie 2 est une proposition de projet de développement formulée sur la base des résultats du diagnostic technique et organisationnel des groupements et de leur environnement. Elle trace les grandes lignes d'un plan de renforcement des capacités techniques et organisationnelle des organisations de producteurs en y intégrant des actions de fourniture en eau potable et d'alphabétisation.

Cette partie est enfin assortie d'un budget détaillé pour chaque action/activité à mener dans le village dans le but d'améliorer les conditions de vie de ces populations rurales.

II- Les objectifs et les résultats attendus

2.1- les objectifs

L'objectif principal de l'activité a été de procéder à un audit des 13 groupements du village sur les plans organisationnels, fonctionnels et techniques afin de proposer un projet de développement intégrant le renforcement de leurs capacités, les questions d'eau potable et d'alphabétisation.

De façon plus spécifique, il s'agit :

- ✓ d'amener les membres des OP à faire une description de la situation actuelle de leur organisation (fonctionnement, organisation et besoins) ;
- ✓ d'aider les membres des groupements à identifier les forces et faiblesses de leur organisation, faire une analyse pour proposer des solutions alternatives par rapport à chaque faiblesse ;
- ✓ d'aider les membres des groupements à définir un cadre de planification comme outil pour le développement de leur organisation ;
- ✓ de faire le point sur les possibilités d'alphabétisation des membres des groupements
- ✓ de faire le point sur la gestion des forages dans le village et de proposer à l'Association Mil'Ecole, un plan de renforcement (assorti d'une proposition de budget) des organisations auditées.

2.2- les résultats attendus

Au sortir de l'étude les résultats suivants ont été obtenus :

- ✓ la situation actuelle (fonctionnement, organisation et besoins) des OP est connue et décrite ;
- ✓ les forces et les faiblesses des OP ont été identifiées, analysées et des solutions alternatives sont proposées pour relever chaque faiblesse ;
- ✓ un cadre de planification a été défini comme outil de développement des organisations auditées ;
- ✓ les possibilités d'alphabétisation des membres de groupements ont été identifiées ;
- ✓ la situation actuelle est faite sur la gestion des forages dans le village et des mesures d'améliorations sont proposées à travers un plan de renforcement.

III- La méthodologie de réalisation de l'étude

L'étude a été réalisée par un consultant principal et deux assistants. Elle s'est articulée autour de 4 grandes étapes que sont :

Etape 1 la recherche documentaire : il a été préalablement entrepris une recherche documentaire et une série d'entretiens avec les responsables de l'association française Mil 'Ecole (commanditaire et partenaire financier) et ceux de l'association Bud Nooma (partenaire de Mil 'Ecole à Bologo) afin de mieux identifier les pistes à explorer et les personnes ressources importantes à interviewer. Cela a permis de préciser davantage les objectifs visés et d'affiner les outils adaptés de collecte des données.

Etape 2 : une assemblée villageoise a ensuite été convoquée sous la responsabilité du Conseil Villageois de Développement (CVD) de Bologo et a servi de cadre pour expliquer l'objectif du travail. Elle a été mise à profit pour négocier un calendrier d'entretiens avec chaque groupement et les personnes ressources du village. A cette action ont été associés les responsables de l'Association Bud Nooma pour leur bonne connaissance du milieu.



Photo : assemblée générale villageoise

Etape 3 : c'est l'étape de collecte des données auprès du public cible. Elle a consisté à organiser et conduire des interviews avec chacune des 14 organisations paysannes présentes dans le village au lieu de 13 initialement identifiées. Au cours de ces interviews, nous avons utilisé un guide d'entretien en association avec l'outil Toile d'Araignée (TdA).



Photo 1 ; 2 : séances d'entretien avec les membres des groupements

Etape 4 : des échanges ont enfin lieu avec les personnes ressources du village (responsables du CVD et de l'association Bud Nooma, conseiller municipal du village, l'Association des Usagers d'Eau, l'artisan réparateur de pompe et toutes personnes jugées nécessaires au niveau communal ou local) pour collecter des informations complémentaires et explorer des pistes de collaboration avec de potentielles structures partenaires du village.



Photo 3 : séance d'entretien avec un groupement féminin



photo 4 : site maraîcher

4.4- les outils de collecte des données

La Toile d'Araignée (TdA) a été l'outil utilisé pour capter le maximum d'informations relatives aux performances des groupements. C'est un outil conçu grâce à l'appui technique des projets de développement locaux financés et implémentés au Burkina Faso. Il est destiné au diagnostic des organisations paysannes agricoles (OPA) notamment les indicateurs permettant d'évaluer la performance sur chacun de ses six axes qui sont formulés pour mesurer toutes les dimensions importantes de la vie d'une OPA (conf. Fichier Excel en annexe). L'option d'utiliser cet outil se justifie par le fait qu'il permet de faire un état des lieux du fonctionnement des groupements avant toute intervention et permettra d'évaluer les groupes après une certaine période d'appui. Il comporte six axes correspondants aux axes de performance des OP. Chaque axe inclut quatre indicateurs mesurant chacun un aspect spécifique de la vie d'une organisation. Pour l'évaluation de la performance d'un groupement, une note est attribuée à chaque indicateur en fonction des informations fournies par l'OP en question. Les notes (scores) vont de 0 à 4. Ce qui donne un maximum de 16 par axe. L'outil est accompagné d'une liste des questions relatives à chaque indicateur. En plus de cet outil, nous avons utilisé un guide d'entretien pour collecter des données complémentaires et nécessaires à la bonne conduite de l'étude.

4.5- le dépouillement et la rédaction du rapport

Le dépouillement des données a été fait sur le logiciel Excel grâce auquel nous avons pu faire ressortir le niveau performance actuelle de chaque groupement (conf. Fichier Excel en annexe)

IV-Présentation des résultats

Cette partie porte sur une présentation générale du village (aspects physiques et humains) avant de faire ressortir les principaux résultats obtenus à l'issue de l'étude.

4.1- présentation du contexte physique et socio-économique du village

Avoir une vue d'ensemble des caractéristiques physiques (climat, relief, sol, hydrographie...) permet de comprendre l'environnement dans lequel sont menées les activités socio-économiques de la population de la localité. Le village de Bologo connaît les mêmes réalités physiques et socio-économiques que les autres villages de la commune de Siglé dont il relève.

4.1.1- le contexte physique

Bologo est un village de la commune de Siglé relevant de la région du Centre-ouest avec pour chef-lieu Koudougou. A partir d'Ouagadougou, le village est localisé à environ 3 kilomètres de Boussé sur l'axe Ouaga-Yako. Il est limité à l'ouest par la commune de Pella, au nord-est par la commune de Boussé, au sud par le village de Temnaoré. Les caractéristiques agroclimatiques se présentent comme suit :

➤ **Le climat et la pluviométrie** : le village est situé dans la zone climatique de type soudano-sahélienne caractérisée par deux saisons contrastées : une saison sèche, longue de 8 à 9 mois, qui va d'Octobre à Avril-Mai, une saison des pluies plus courte qui va de Juin à Septembre avec un pic constitué par les mois de Juillet et Août.

Les pluies sont caractérisées par leur hétérogénéité spatio-temporelle. Les hauteurs d'eau recueillies dans la province du Boulkiemdé (dont elle relève) varient en général entre 600 et 900mm. Les averses sont le plus souvent accompagnées de vents violents (120km/h). Les températures maximales les plus élevées s'observent de Mars à Mai (environ 39°C). Les minima les plus faibles sont enregistrés en Août et Septembre (environ 31°C). C'est en Décembre et Janvier qu'il fait le plus froid dans la province.

➤ **Le relief et l'hydrographie** : le relief du village fait partie d'une vaste pénéplaine qui occupe toute la partie centrale du Burkina Faso. Cette pénéplaine a une altitude qui varie entre 250 à 350 m en moyenne, elle est peu accidentée avec néanmoins des affleurements de granites et

des collines surtout dans sa partie Nord/Est. Il n'offre pas des potentialités en termes de cours d'eau importants. Ils sont en effet très peu encaissés à cause de la topographie du relief.

Quant au réseau hydrographique, il est composé de cours d'eaux temporaires qui coulent à fleur le sol et de quelques marres. Il est peu aménagé et se présente par conséquent comme un obstacle et cela d'autant plus que les ressources en eau sont très peu mobilisées pour les différentes activités économiques des populations

➤ **Les sols** : Il ressort que les sols dérivent de formations cristallines (acide ou basique) notamment granitiques. Compte tenu du déficit pluviométrique, ces roches ont évolué en sols ferrugineux remaniés mais avec l'apport d'éléments minéraux ces sols se sont diversifiés. Ce sont des sols pauvres en phosphore, en azote, et en matières organiques et ils sont donc à valeur agronomique très faible

➤ La végétation : elle est caractérisée par la savane herbeuse et arbustive. Son paysage présente une allure agricole (parc arboré) à dominante d'espèces protégées. On y rencontre principalement le *Vitellaria paradoxa* (Karité), le *Parkia biglobosa* (nééré), *Lannea microcarpa*, *Adansonia digitata* (baobab), *Tamarindus indica* (tamarinier) et *Faidherbia* (cade) avec une colonie de *Azadirachta indica* (neem), une espèce intégrée et gérée pour son bois de service, de feu et son apport fertilisant. Le tapis graminéen est dominé par les andropogonacées (*Andropogon gayanus*, *cymbopogon*).

4.1.2- les caractéristiques démographiques

Tableau 1 : répartition de la population de Bologo

Village	Population totale	Homme	Femmes	Pourcentage de femmes
Bologo	4 681	2 093	2 588	55,29

Source : RGPH 2006,

Sur la base des informations tirées de la même source (RGPH, 2006), Bologo serait le village le plus peuplé de la commune avec 16,10% de la population communale. Selon les projections cette population est de 5443 en 2015 et sera de 5535 habitants et 5629 habitants respectivement en 2016 et 2017. Elle est majoritairement composée de femmes et de jeunes.

4.1.3- les activités socioéconomiques

Les activités économiques du village sont constituées principalement de l'agriculture, de l'élevage et du maraîchage. Au titre des activités génératrices de revenus, il y a le commerce de bétail, le petit commerce, l'artisanat, et l'apiculture. Le marché de Bologo constitue l'un des principaux marchés de la commune. L'agriculture pratiquée dans le village est une agriculture qui demeure essentiellement de subsistance qui consiste à produire assez de céréales vivrières pour assurer les besoins alimentaires de la famille. Les principales cultures pratiquées sont :

- les cultures céréalières : le mil, le sorgho rouge, le sorgho blanc, le maïs et le riz ;
- Les cultures de rente : l'arachide, le sésame ;
- Les cultures vivrières : le niébé, le voandzou ;
- Les cultures maraichères : les oignons feuilles, l'aubergine locale, la laitue, la tomate, etc.

L'agriculture est largement caractérisée par de petites exploitations familiales, faiblement mécanisée et avec des systèmes de production largement extensifs donnant lieu à de très faibles rendements. Cela s'explique par les difficultés d'accès aux intrants, aux équipements agricoles et la faible valorisation des acquis de la recherche agronomique. L'importance des pertes post-récoltes ainsi que la structuration encore insuffisante de organisations de producteurs. Au niveau de la performance dans la production céréalière (les 5 principales), le rendement global moyen est 1,1 tonne par hectare et la plupart des régions se positionnent bien hormis le Centre Ouest (0,2 t/ha).

Quant à l'élevage, il est pratiqué en second lieu après l'agriculture et porte sur l'élevage de bovin (minoritaire) et majoritaire sur les petits ruminants (ovins et caprins) et la volaille.

4.2- analyse des performances organisationnelles et techniques par groupements

Tableau 2 : présentation synthétique des groupements

Nom du groupement	Date de création	Reconnaissance officielle (existence d'agrément)	Effectif		Genre	Activités menées	Scores ¹
			H	F			
Managré nooma	1985	Oui	00	84	Féminin	production de mil et de Niébé	32/96
Rélowendé d'issouka	2015	Non	00	39	Féminin	Production de soumbala et tresse	28/96
Nonguebzanga	2014	Non	00	90	Féminin	Elevage d'ovins, de caprins, de volaille et de porcins	23/96
Ratamanégré	2014	Non	33	20	Mixte	production des céréales, du niébé, des arachides et du sésame. Elevage de petits ruminants	22/96
Nabonswendé	2013	Non	04	21	Mixte	Pas d'activité concrète. Ce groupe offre des prestations de culturelles à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse.	35/96
Foyer de la femme	2015	Non	00	126	Féminin	Aucune activité n'est initiée pour le moment	24/96
Koswendsongré	2013	Non	15	00	Masculin	Pas d'activité concrète. Ce groupe offre des prestations de culturelles à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse.	30/96
Songré la panga	2012	Non	27	00	Masculin	Pas d'activité concrète. Ce groupe offre des prestations de culturelles à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse	28/96
Namanagbzanga de raboala	2013	Non	00	35	Féminin	Pas d'activité concrète. Ce groupe offre des prestations de culturelles à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse et fait des cotisations.	26/96
Nongtaaba de Bingo 1	2014	Non	00	33	Féminin	Pas d'activité concrète. Ce groupe offre des prestations de culturelles à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse et fait des cotisations.	27/96
Rélowendé de	2014	Non	00	60	Féminin	Pas d'activité concrète. Ce groupe offre des	26/96

¹ Pour le détail sur la performance des groupements, veuillez consulter le fichier Excel joint en annexe 1

Zinsguin							prestations de culturales à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse et fait des cotisations.	
Nongtaaba Bingo 2	de	2010	Non	35	00	Masculin	Pratique individuelle de maraichage et de production de pépinière.	30/96
Lalwendé bissighin	de	2011	Oui	00	30	Féminin	prestations de culturales à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse et fait des cotisations.	34/96
Songtaaba bissighin	de	1993	Agrément égaré	23	00	Masculin	prestations de culturales à qui le lui demande seulement en saison pluvieuse et fait des cotisations	26/96

4.3- synthèse des forces, faiblesses, et des besoins des groupes

Le tableau suivant fait la synthèse des forces, des faiblesses et des besoins des groupements. Pour plus de détail il faut se référer au fichier Excel joint en annexe.

Tableau 3 : présentation des forces et des faiblesses des groupements

Nom du groupement	Forces	Faiblesses	Besoins en appui du groupement
Managé nooma	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'agrément de reconnaissance, - Existence de textes réglementaires - Volonté de se formaliser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'organisation, - Manque de moyens de production, - Non maîtrise des techniques de production et de gestion financières - Manque de partenaires 	animaux de traits, charrues, formations sur les itinéraires techniques de production du mil et du niébé, formation sur la transformation des produits agricoles, marketing et utilisation des SPAI
Rélowendé d'issouka	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'activité précise (production de soumbala) - Gestion financière moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Manque de moyens matériel et financier) de production - Faible maîtrise des techniques de production et de commercialisation 	3 marmites n° 30, 6 bassines, 6 tamis, un fut de 200 L, un fond de roulement, un stage de recyclage sur les techniques de fabrication et de conservation du soumbala, stage de tressage et micro-crédits, appui à la l'élaboration de textes et à la reconnaissance
Nonguebzanga	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'activité précise (élevage de petits ruminants et de porcs) - Gestion financière moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Manque de moyens matériels de production - Faible maîtrise des techniques de production et de commercialisation 	équipement pour élevage, construction de locaux, formation en production et de conservation d'aliments pour bétail, technique d'entretien des animaux, soins animaliers, acquisition d'animaux de base, appui à la l'élaboration de textes et à la reconnaissance
Ratamanégré	Volonté de s'organiser en groupement	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires 	Animaux de trait, fosses fumières, charrues, charrettes, Formation sur les techniques de conservation des eaux et

		<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyens matériel) de production - Faible maîtrise des techniques de production et de commercialisation 	des sols, techniques d'élevage afin de les permettre d'associer agriculture et élevage, itinéraires techniques (sésame, arachide, ...), Appui à la reconnaissance officielle,
Nabonswendé	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Inexistence d'activité précise 	Appui en élevage et en maraîchage, appui à l'obtention d'une reconnaissance officielle, l'alphabétisation, l'embouche porcine par la construction de porcheries, le tissage de cordes et la formation à la vie coopérative.
Foyer de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement - 8 d'entre elles sont capables d'alphabétiser. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Aucune activité initiée 	Appui à la reconnaissance, l'alphabétisation (appui logistique), l'élevage de volaille et de petits ruminants et de porcs.
Koswendsongré	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Inexistence d'activité précise 	Appui aux activités de reforestation, mise en place d'une pépinière, activités d'élevage, création d'un centre technique de formation des jeunes à différents métiers, appui à la reconnaissance officielle du groupe, fonçage de puits pastoraux.
Songré la panga	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Inexistence d'activité précise 	Disposer d'eau pour l'élevage et le maraîchage. Appui à la reforestation, à l'alphabétisation, la réfection de la route, accompagnement à la reconnaissance officielle du groupe, appui en matériel agricole et animaux de trait, en fosses fumières et en engrais.
Namanagbzanga de raboala	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Inexistence d'activité précise 	Appui en matériel agricoles (charrues, charrettes, ânes), fourniture en eau potable, centre d'alphabétisation, toilettes, Appui à la reconnaissance officielle,
Nongtaaba de Bingo	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes règlementaires - Inexistence d'activité précise 	Disposer d'un centre d'alphabétisation, accompagnement dans l'embouche de moutons, Appui à la reconnaissance officielle,

Rélwendé de Zinsguin	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes réglementaires - Inexistence d'activité précise 	Appui à la reconnaissance officielle ; disposer d'un site maraîcher, d'un centre d'alphabétisation et d'eau potable.
Nongtaaba de Bingo 2	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté de s'organiser en groupement - Démarrage d'activités (maraîchage, pépinière) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'agrément et de textes réglementaires - Non maîtrise des techniques de production, - Insuffisance de matériels de production 	site maraîcher, formation en maraîchage et alphabétisation ; Appui à la reconnaissance officielle,
Lalwendé de bissighin	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'agrément de reconnaissance, - Existence de textes réglementaires - Volonté de se formaliser en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'organisation - Méconnaissance des textes réglementaires 	Appui en matériel de production agricole et formation en agriculture
Songtaaba de bissighin		<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'organisation (agrément égaré) - Indisponibilité des membres - Manque d'activité concrète 	L'appui en matériel et en formation en techniques agricoles, et l'appui en fourniture d'eau potable.

NB : En plus des besoins sus cités, tout le village exprime-le besoin en eau potable.

4.4- identification des grands axes d'orientation pour l'appui

Les résultats de l'analyse organisationnelle nous font remarquer que la quasi-totalité des groupements sont récents, donc sans expérience en matière de vie coopérative ni de conduite d'activités concrètes. La plupart des groupes sont des regroupements de personnes qui mènent comme activité : cultiver le champ de celui qui leur en fait la demande lors des travaux champêtres. L'argent obtenu de ces prestations est immédiatement reparti entre les membres du groupe à la sortie de la campagne et sert à l'achat de denrées pour les fêtes.

Cependant, le constat général est que les groupes semblent motivés. L'appui permettra alors de concrétiser les choses qui ne sont en réalité que des idées de projet pour les groupements qui les expriment en termes de besoins. Au vu des faiblesses, des besoins exprimés et des objectifs que vise Mil 'école dans le village de Bologo, nous pouvons dégager les axes d'interventions comme il suit :

Axe 1 : Renforcement des capacités organisationnelles des organisations de producteurs

Seulement deux groupements possèdent des agréments de reconnaissance. Pour favoriser une bonne organisation et fonctionnement et espérer l'autonomie des groupements, il faut les accompagner à officialiser leur existence afin qu'ils puissent mener une vie adéquate de coopératives. Les activités relatives à cet axe peuvent se résumer à l'appui à la reconnaissance officielle qui passe par des formations et des sensibilisations sur la vie coopérative et le rappel continu des rôles et tâches des principaux responsables de ces organisations.

Axe 2 : Soutien à la production agricole (familiale et communautaire) au profit des producteurs membres d'organisations

Les problèmes et les besoins cités par les différents groupements dans ce domaine sont confirmés par les résultats des statistiques agricoles au Burkina Faso. On note une faiblesse de rendements agricoles due à l'insuffisance d'équipements, la méconnaissance des bonnes pratiques agricoles adaptées au contexte de changement et de variabilité climatique et l'utilisation d'équipements rudimentaires. Notre objectif est d'aller vers une agriculture familiale en soutenant les membres des groupements et leurs ménages dans leurs exploitations agricoles familiales via l'appui aux groupements.

Les activités consisteront en des formations sur l'Agriculture de Conservation (voir détail en annexe 2) incluant le compostage, le paillage, l'utilisation de semences améliorées, les itinéraires techniques de production etc. Toute chose permettant d'augmenter les rendements, les quantités produites et par ricochet, l'augmentation des revenus agricoles et la résilience face aux caprices climatiques.

Axe 3 : amélioration des revenus des membres des groupements par le développement des activités génératrices de revenus (AGR)

Le développement des activités génératrices de revenus est une alternative contre la pauvreté parce que cela permet de diversifier les sources de revenus, d'augmenter les revenus et d'être moins vulnérables. Dans le village, les femmes initient des activités de petit commerce (préparation de dolo, vente de gâteaux, fabrication et vente de soumbala, élevage traditionnel de volaille et de petits ruminants etc.) dont elles ne maîtrisent pas totalement les rouages. Il s'agira de leur donner le minimum de connaissance et de matériel nécessaire à la bonne conduite de ces activités afin qu'elles leur soient rentables.

Axe 4 : amélioration de l'accès à l'eau potable des producteurs

10 forages sont en panne dans le village (au lieu de 07 initialement identifiés), ce qui prive directement au moins 3 000 personnes d'eau potable (le ratio est de 300 personnes par point d'eau) et freine leur élan d'initiation ou de persévérance dans certaines activités.

Les femmes en occurrence perdent beaucoup de temps dans la corvée d'eau, alors qu'elles auraient pu mettre ce temps à profit pour d'autres activités. L'action consistera à contracter avec un artisan réparateur de pompe (commis à la tâche par la commune rurale de Siglé), afin de procéder à la réhabilitation de ces forages. En amont, il s'agira de redynamiser l'Association « moribonde » des Usagers d'Eau du village qui devra s'occuper de la gestion des points d'eau du village.

Axe 5 : accompagnement de l'alphabétisation des membres des organisations de producteurs

Le niveau d'alphabétisation de la population est très faible et cela a des répercussions sur la performance des groupements. Certains postes du Bureau Exécutif des organisations nécessitent que l'occupant sache au moins faire des calculs en langue.

Par l'appui à l'alphabétisation, l'objectif est de donner aux responsables clés des groupements, une base de connaissance en écriture/calcul en langue locale (mooré) afin qu'ils puissent mieux soutenir la vie coopérative de leurs organisations respectives.

**PARTIE II : PROPOSITION D'UN PROJET D'APPUI AUX ORGANISATIONS
PAYSANNES DU VILLAGE**

4.5- proposition d'un cadre logique d'intervention

Titre : Projet d'appui aux organisations paysannes du village de BOLOGO

Ce paragraphe présente la logique d'intervention (objectifs, résultats, activités, sous activités, indicateurs objectivement vérifiables, source de vérification, risque) pour chaque axe. Elle résume le lien entre les activités qui seront menées et comment celles-ci contribuent à l'obtention des résultats attendus.

Tableau 4 : Logique d'intervention

Hierarchie des objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses de réalisation
Objectif global : Améliorer la productivité agricole, le niveau d'alphabétisation et d'accès à l'eau potable des membres des groupements de Bologo Résultat global : la production agricole, le niveau d'alphabétisation et d'accès à l'eau potable des membres des groupements de Bologo sont améliorés.			Acquisition du financement nécessaire
OS1 : Renforcer les capacités organisationnelles des organisations de producteurs			
OS1R1 : Les capacités organisationnelles des groupements sont renforcées	A la fin du projet, 12 nouveaux groupements sont créés, A la fin du projet, au moins 80% des 14 groupements ont atteint l'autonomie fonctionnelle	Agréments de reconnaissance, Rapports d'évaluation,	
A1 : Accompagner les groupements à acquérir des agréments de reconnaissance ;	Nombre d'agréments	Agréments des groupements ; Statut et RI des groupements	
A2 : Former/recycler les membres des groupements sur leurs rôles et tâches et vie coopérative.	Nombre de personnes formées ; Nombre de séances de formation	Rapports de formation ;	
A 3 : tenir des séances de sensibilisation des groupements sur la vie coopérative	Nombre de séances	Rapports de séances	

OS2 : Soutenir la production agricole (familiale et communautaire) au profit des producteurs membres d'organisations			
OS2R1 : Les producteurs membres des groupements disposent des équipements pour la production agricole ;	A la fin du projet, au moins 60% des producteurs accompagnés disposent du minimum d'équipement.	Rapports d'enquêtes,	
A4 : Doter les producteurs de moyens de production (semence améliorée, ripper, petit matériel : pelles, fourches, râtaux, pioches etc.)	Nombre de matériels ; Nombre Kg de semences améliorées ;	PV de réception	
OS2R2 : Les capacités techniques des membres des groupements sont renforcées en matière de production agricole	A la fin du projet, au moins 80% des producteurs formés maîtrisent les techniques apprises et les appliquent.	Rapports de suivi ; Rapport d'évaluation,	
A5 : Former/recycler les membres des groupements sur les pratiques agricoles (CF : compostage, itinéraires techniques des spéculations de leur choix,)	Nombre de personnes formées ; Nombre de séances de formation ;	Rapports de formation ;	Adhésion des populations
A6 : Assurer le suivi technique de la production	Nombre de visites de suivi	Rapports de suivi	
OS2R2 : les producteurs disposent de parcelles (familiales et communautaires) aménagées et sécurisées pour la production	A la fin du projet, au moins 50% des producteurs concernés par les appuis disposent de parcelles aménagées et sécurisées pour leur production ; A la fin du projet, les rendements agricoles ont augmenté de 50% ;	Rapport d'évaluation, PV de cession et /ou de sécurisation des terres	Adhésion des autorités coutumières
A7 : Aider les producteurs à la sécurisation de leurs exploitations	Nombre d'hectares sécurisés ;	PV de sécurisation ou de cession	
A8 : Aménager/améliorer et équiper des sites maraîchers	Nombre de sites Superficie aménagée ; Nombre d'équipements (puits, matériel d'exhaure et d'arrosage...)	PV de réception	
A9 : mettre en place une pépinière et former des pépiniéristes	Nombre de personnes formées Nombre de plants produits et vendus	Rapport de formation, Bilan financier des ventes	

OS3 : améliorer les revenus des membres des groupements par le développement des activités génératrices de revenus (AGR)			
OS3R1 : les revenus des membres des groupements sont améliorés suite au développement des AGR	A la fin du projet, les revenus des membres des groupements ont augmenté de 50%	Rapports d'évaluation	
A10 : former/recycler les membres des groupements en techniques d'embouche ovine et caprine	Nombre de personnes formées ; Nombre sessions de formation	Rapports de formation ;	
A11 : accompagner les membres des groupes dans la production et conservation de fourrage	Nombre d'hectares sous culture fourragères ; Quantité de semences fourragères fournies	Rapports de suivi	
A12 : doter des membres de troupeaux de chèvres et /ou de moutons	Nombre de personnes Nombre d'animaux livrés	PV de livraison Liste des bénéficiaires	
A 13 : former/recycler les membres des groupes en fabrication de soumbala	Nombre de personnes Nombre de sessions	Rapport de formation	
A 14 : former/recycler les membres des groupements sur l'élevage de volaille.	Nombre de personnes formées Nombre de séances de formation tenues	Rapport de formation	
A 15 : doter les membres des groupements de noyaux reproducteurs de volaille	Nombre de personnes bénéficiaires Nombre de poules et de coqs fournis	PV de livraison des poules	
A 16 : former/ recycler les membres des groupements à la gestion des AGR	Nombre de personnes formées Nombre de séances de formation tenues	Rapport de formation	
A 17 : doter les groupements de matériels divers	Nombre de matériel Nombre de groupements bénéficiaires	PV de livraison	
OS4 : améliorer l'accès à l'eau potable des producteurs			
OS4R1 : L'accès à l'eau potable des populations agricoles est amélioré	A la fin du projet, au moins 2000 personnes supplémentaires ont accès à l'eau potable	Rapport d'enquêtes	
A18 : Réhabiliter 09 forages pompes à motricité humaine (PMH)	Nombre de forages réhabilités	PV de réhabilitation/réception	

A19 : Redynamiser l'Association des Usagers d'Eau (AEU) du village	Nombre de personnes formées Nombre de séances de formation tenues	Rapport de formation	
OS 5 : accompagner l'alphabétisation des membres des organisations de producteurs			
OS5R1 : des membres des organisations de producteurs sont alphabétisés	A la fin du projet, au moins 3 personnes de chaque groupement sont alphabétisées	Rapport d'évaluation	Disponibilité d'un promoteur couvrant la zone
A20 : Appuyer l'ouverture de trois centres d'alphabétisation ;	Nombre de centres ouverts	PV d'ouverture	
A21 : Aider 42 personnes issues des 14 groupements à suivre les séances d'alphabétisation	Nombre de personnes alphabétisées, Niveau d'alphabétisation atteint	Registre des centres d'alphabétisation ; Liste de présence au cours,	
Axe transversal			
A22 : Assurer l'animation et le suivi évaluation des activités	Au moins une visite de supervision est réalisée chaque mois	Rapports de visite/suivi	

Tableau 5 : Description des activités, cibles et stratégie de mise en œuvre

Activités	Cibles	Description /sous activités	Stratégie de mise en œuvre
A1 : Accompagner les groupements à acquérir des agréments de reconnaissance ;	12 groupements concernés	Il s'agira sensibiliser les groupements à la nécessité d'avoir une reconnaissance officielle, les former et les aider à élaborer des textes règlementaires (statuts et des règlements intérieurs) et de les accompagner le long du processus avec les services techniques étatiques pour l'acquisition d'agréments de d'existence.	L'activité se mènera en collaboration avec les services de l'Etat sous la supervision et les conseils de DEZLY.
A2 : Former/recycler les membres des groupements sur leurs rôles et taches et vie coopérative.	42 personnes sont concernées ; 02 sessions de formation ; 02 sessions de recyclage.	Il s'agira de former 03 personnes par groupement soit 42 personnes. Vu le nombre, 02 sessions seront organisées la première année et compteront chacune 21 personnes. une année et demie après, nous procéderont à un recyclage des mêmes personnes en 02 sessions également.	DEZLY recrutera un formateur qui dispensera les 02 premières sessions de formation. Le recyclage sera assuré par l'animateur de DEZLY
A 3 : tenir des séances de sensibilisation des groupements sur la vie coopérative	18 sessions de sensibilisation	Il s'agira de profiter de tout rassemblement (au moins une fois tous les deux mois) pour faire des sensibilisations sur la vie coopérative	Ces activités se mèneront en collaboration avec les services de l'Etat sous la supervision et les conseils de DEZLY
A4 : Doter les producteurs de moyens de production (semence améliorée, ripper, petit matériel : pelles, fourches, pioches etc.)	05 lots de matériel	Ces lots de matériel seront acquis et mis à la disposition du village et seront utilisés en cas de besoin par qui le désire (par un système de location) pour mener des activités.	Le lot est composé de : 2 rippers=charrue, 1 brouette, 3 pelles, 3 pioches, 3 fourches, 1 corde de 100 m, 1 âne, 1 charrette. Un comité de gestion sera mis en place dans le village pour veiller à la bonne marche de toutes les activités communautaires.

<p>A5 : Former/recycler les membres des groupements sur les pratiques agricoles (compostage, itinéraires techniques des spéculations de leur choix, AC, maraîchage, etc.)</p>	<p>80 personnes pour le maraîchage (40 personnes en année 1 et 40 en année 2) ; 55 personnes sur l'agriculture de conservation (5 personnes en première année, 50 en deuxième année).</p>	<p>Pour le maraîchage il s'agira d'organiser des sessions de formation en maraîchage dans un site qui sera amélioré la première année. Ensuite, un second site sera aménagé la deuxième année pour 40 autres personnes à former également.</p> <p>Pour l'AC il s'agira d'organiser des sessions de formation sur l'Agriculture de Conservation (AC) qui concerneront les membres des groupements désirant un accompagnement en agriculture et en matériel agricole.</p>	<p>Un site existant sera amélioré la première année pour 40 personnes. un second site sera identifié et aménagé pour 40 autres personnes la deuxième année.</p> <p>05 personnes seront sélectionnées et formées la première année et mettront en place des champs écoles d'AC où des visites seront organisées au profit des autres agriculteurs. L'année suivante, tous les producteurs désirant s'engager seront recensés et formeront 05 groupes de 10 producteurs/groupe ayant en tête les 05 premiers producteurs comme leaders. On estime qu'environ 55 personnes au total seront concernées.</p>
<p>A6 : Assurer le suivi technique de la production</p>	<p>36 visites techniques de suivi</p>	<p>Il s'agira d'organiser des visites d'appui/conseil aux producteurs pour la bonne mise en pratique des techniques apprises.</p>	<p>Pour ce faire, DEZLY contractera avec un technicien en la matière qui effectuera au moins une sortie par mois pour suivre la bonne marche des activités.</p>
<p>A7 : Aider les producteurs à la sécurisation de leurs exploitations</p>	<p>55 exploitations individuelles 02 exploitations communautaires</p>	<p>Il s'agit d'accompagner les producteurs qui vont investir dans les leurs parcelles pour les aménager, à en assurer la sécurité soit par l'obtention de titre foncier et de PV de palabre. Les 02 sites maraîchers qui seront aménagés pour les femmes connaîtront la même sécurisation.</p>	<p>Avec l'appui des autorités villageoises, il sera procédé à une négociation pour l'obtention de PV de palabre ou de PV de session de terres pour les parcelles qui bénéficieront d'investissements.</p>
<p>A8 : Aménager/améliorer et équiper des sites maraîchers</p>	<p>02 sites d'un hectare chacun à aménager dont 01 site à améliorer ;</p>	<p>02 sites seront aménagés pour une exploitation communautaire au profit des groupements femmes</p>	<p>Un site maraîcher délaissé sera aménagé la première année au profit de 40 personnes. l'année suivante, sur la base des résultats de la première année, un second site sera aménagé pour 40 autres personnes.</p>

A9 : mettre en place une pépinière et former des pépiniéristes	2 personnes formées 400 plants	Le site maraîcher d'un producteur existant déjà dans le village sera amélioré (stabilisation des puits, clôture...) pour servir en même temps de pépinière	Le site maraîcher individuel déjà existant sera amélioré, le producteur en question sera formé comme pépiniériste en plus d'une autre personne.
A10 : former/recycler les membres des groupements en techniques d'embouche ovine et caprine	30 personnes	Il s'agira de former ces personnes sur les techniques d'embouche de chèvres et / ou de moutons selon leur choix. Cette formation sera suivie de session de recyclage plus tard.	La formation et le recyclage regroupera quelques membres des groupes désirant faire l'embouche.
A11 : accompagner les membres des groupements dans la production et conservation de fourrage	30 personnes	L'accompagnement consistera à les former sur les techniques de fauche et conservation de fourrage. En plus, certaines seront dotées en semences fourragère de niébé ou de dolique et formées afin qu'elles puissent produire du fourrage.	La stratégie consistera à sélectionner quelques femmes d'entre les 30 femmes formées, et les doter de semence de fourrage afin qu'elles le produisent.
A12 : doter des membres de troupeaux de chèvres et /ou de moutons	10 personnes dont 5 en première année et 5 autres plus tard	Il s'agit de donner un noyau reproducteur de 5 chèvres (un bouc et 4 brebis) à chacune des 10 personnes.	La première année, 5 personnes (prioritairement des femmes) recevront chacune un noyau reproducteur de 05 chèvres. 18 mois plus tard, chacune de ces 5 personnes donnera 05 chèvres (un bouc et 4 brebis) à une autre femme. Chacune de ces dernières, 18 mois après, cède 05 chèvres (un bouc et 4 brebis) à une autre femme. Ainsi de suite. Il en sera de même pour le deuxième groupe de 5 personnes qui recevra les chèvres plus tard.
A 13 : former/recycler les membres des groupes en fabrication de soumbala	30 femmes	Il s'agira de renforcer les capacités des groupements de femmes qui produisent déjà le Soumbala, à mieux le faire et de les doter en matériel de production.	La stratégie consistera à former une première équipe de femmes issues des groupements intéressés par l'activité. Ces dernières seront chargées des renforcer les capacités des membres de leurs groupes respectifs par la

			mise en pratiques de connaissances qu'elles auraient préalablement acquises. Ces formations seront plus tard renforcées par des sessions de recyclage
A 14 : former/recycler les membres des groupements sur l'élevage de volaille.	30 personnes	Il s'agira de former ces personnes sur les techniques d'élevage de poules. Cette formation sera suivie de session de recyclage plus tard.	La formation et le recyclage regroupera quelques membres des groupes désirant faire l'élevage de poules
A 15 : doter les membres des groupements de noyau reproducteurs de volaille	10 femmes dont 5 en première année et 5 autres plus tard	Il s'agit de donner un noyau reproducteur de 10 poules (un coq géniteur et 09poules) à chacune des 10 personnes.	La première année, 5 personnes (prioritairement des femmes) recevront chacune un noyau reproducteur de 10 poulets (09 poules et 1 coq). 09 à 10 mois plus tard, chacune de ces 10 personnes donnera 10 poulets (un coq et 09 poules) à une autre femme. Chacune de ces dernières, 09 à 10 mois après, cède 10 poules (un coq et 09 poules) à une autre femme. Ainsi de suite. Il en sera de même pour le second groupe de 5 femmes.
A 16 : former/ recycler les membres des groupements à la gestion des AGR	30 personnes	Il s'agira d'organiser une session de formation suivie de sessions de recyclage au profit des personnes qui développent des activités génératrices de revenus (préparation de dolo, vente de soumbala, etc.) afin qu'elles puissent mieux conduire leurs activités de façon rentable.	La stratégie est de doter les personnes entrepreneuses de connaissances minimales pour conduire une petite activité commerciale (budgétisation, compte de trésorerie et d'exploitation, plan marketing...)
A 17 : doter les groupements de matériels divers	03 lots de matériel	Il s'agit de fournir le matériel de première nécessité aux groupements formés en fonction de leurs besoins pour leur activité,	Tous les groupements qui ont reçu des formations spécifiques à leurs activités seront dotés de matériel pour renforcer les capacités techniques (élevage, maraichage, embouche ovine et caprine...)

A18 : Réhabiliter 10 forages pompes à motricité humaine (PMH)	10 forages	Il s'agit de réfectionner les forages en panne dans le village.	Un contrat sera signé avec un artisan réparateur de pompe reconnu par les autorités communales pour ce faire.
A19 : Redynamiser l'Association des Usager d'Eau (AUE) du village	12 personnes formées	Il dans le cadre du PN-AEPA, (Programme National – Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement) chaque village doit disposer d'une AUE. Il s'agit de former et redynamiser l'AUE du village de Bologo.	L'AUE du village n'est pas fonctionnelle, raison pour laquelle les forages en panne dans le village sont abandonnés. Une AUE fonctionnelle s'occupe de la gestion des points d'eau du village dont elle relève. Il s'agit là de réveiller l'AUE du village et de la former à assumer son rôle vis-à-vis des points d'eau du village. Dans le cas contraire, la réfection des forages serait insensée.
A20 : Appuyer l'ouverture de trois centre d'alphabétisation ;	03 centres d'alphabétisation	Il s'agit d'aider la population du village à acquérir les matériaux (locaux et équipements) nécessaires à l'ouverture d'un centre d'alphabétisation.	Un contrat de collaboration sera signé avec promoteur local (ONG ou projet) qui couvre le village en la matière. Il s'agira pour Mil'Ecole de cofinancer l'ouverture des centres avec ce partenaire local en prenant en charge la contribution du village. Le village dispose d'au moins 7 personnes capables d'alphabétiser.
A21 : Aider 90 personnes issues des 14 groupements à suivre les séances d'alphabétisation	90 personnes membres des groupements	Il s'agira d'encourager au moins 3 personnes des bureaux exécutifs des différents groupements à se faire alphabétiser.	Ces personnes seront réparties dans les centres en fonction de leur proximité de ceux-ci. Leur alphabétisation sera axée sur les besoins des groupements (comptabilité simplifiée, bilan d'activité etc. en langue mooré)
A22 : Assurer l'animation et le suivi évaluation des activités du projet	36 sorties de visites et de suivi.	Il s'agira pour le cabinet DEZLY de commettre une personne aux tâches de suivi, d'animation, de sensibilisation, recyclage des formations etc. dans le village.	DEZLY recrutera une personne qui sera à la disposition continue du village et qui assurera : la mobilisation sociale, l'organisation des activités, la sensibilisation, le recyclage de certaines formations, l'encadrement des producteurs leaders etc.

			Cela permettra la maîtrise du terrain par DEZLY et d'être informé en temps réel des difficultés qui prévalent dans l'exécution des activités.
--	--	--	---

NB : le cabinet DEZLY assurera le suivi et l'évaluation continus de l'exécution du projet dans le village. Dans ce sens, il effectuera fréquemment des sorties de visite sur le terrain (dans le village) au moins une fois par mois pour s'assurer de la bonne exécution des activités et procéder à des réajustements dès cela est nécessaire. Il sera donc comptable des résultats et produira des rapports périodiques y relatif.

Par ailleurs, il sera mis en place dans le village un comité de coordination des activités du projet qui regroupera des autorités coutumières et religieuses et des personnes ressources. Ce comité veillera à l'équité et l'égalité dans la sélection des bénéficiaires et arbitrera tout litige issu de l'exécution du projet.

4.6- élaboration d'un plan de suivi /évaluation du projet.

Tableau 6 : esquisse d'un plan de suivi/évaluation du projet.

Indicateurs	Champs de suivi	Situation de départ	Seuils intermédiaires			Périodicité de suivi	Méthodes/outils de suivi	Responsables
			Année 1	Année 2	Année 3			
A la fin du projet, 12 nouveaux groupements sont créés,	Nombre de nouveaux groupements crée	00	06	10	12	A la fin de chaque année	Réaliser des enquêtes et entretiens auprès des groupes	DEZLY
A la fin du projet, au moins 80% des 14 groupements ont atteint l'autonomie fonctionnelle	Pourcentage de groupements ayant atteint l'autonomie	00%	00%	40%	80%	A la fin de chaque année	Faire une évaluation des groupes à l'aide de la toile d'araignée	DEZLY
A la fin du projet, au moins 60% des producteurs accompagnés disposent du minimum d'équipement.	Pourcentage des producteurs accompagnés qui dispose du minimum d'équipement	00%	10%	40%	60%	A la fin de chaque année	Réaliser des enquêtes et entretiens auprès des producteurs accompagnés	DEZLY

A la fin du projet, au moins 80% des producteurs formés maîtrisent les techniques apprises et les appliquent	Nombre de producteurs formés (tous les thèmes confondus)	00	200	333	00	après chaque formation	Collecter le nombre de personnes formées sur une fiche	Formateurs, DEZLY
	Pourcentage de producteurs formés qui appliquent bien ce qu'ils ont appris	00%	20%	40%	80%	Chaque mois	Observer les pratiques des producteurs formés	DEZLY
A la fin du projet, au moins 50% des producteurs concernés par les appuis disposent de parcelles aménagées et sécurisées pour leur production ;	Pourcentage de parcelles sécurisées	00%	15%	25%	50%	A la fin de chaque campagne agricole	Recenser les PV de palabre ou de session des terres et faire le ratio du nombre de PV par rapport au nombre de parcelles	DEZLY
	Nombre de producteurs appuyés en agriculture	00	45	75	75	A la fin de chaque campagne agricole	Recenser le nombre de producteurs appuyés en agriculture	DEZLY
A la fin du projet, les rendements agricoles ont augmenté de 50% ;	Les rendements	0,2 t/ha	0,2 t/ha	0,25t/ha	0,3t/ha	A la fin de chaque campagne agricole	Poser des carrés de rendement dans les parcelles des producteurs bénéficiant des appuis	DEZLY et Agent d'agriculture
A la fin du projet, les revenus des membres des groupements ont augmenté de 50%	Les revenus générés par les activités dues à l'appui	00%	10%	35%	50%	A la fin de chaque année	Réaliser des enquêtes auprès des producteurs accompagnés	DEZLY

A la fin du projet, au moins 2500 personnes supplémentaires ont accès à l'eau potable	Nombre de personnes desservies par les pompes réhabilitées	00	1200	2000	2500	A la fin de chaque année	Compter 300 nouvelles personnes après chaque pompe réhabilitée	DEZLY
A la fin du projet, au moins 3 personnes de chaque groupement sont alphabétisées	Nombre de personnes considérés comme alphabétisées	06	90 personnes niveau 1	90 personnes niveau 2	90 personnes niveau 3	A la fin de chaque année	Entretiens avec les alphabétiseurs pour déterminer le niveau d'alphabétisation	DEZLY

NB : en complément à ce plan de suivi, des outils de collecte des données seront élaborés pour assurer le suivi continu, des enquêtes et les évaluations périodiques des appuis. Il sera conçu une base de données sur Excel où seront automatiquement renseignées toutes les personnes qui sont touchées par les appuis du projet de sorte qu'à la fin du projet on puisse dire qui a reçu quoi et quel bénéfice il en a tiré.

4.7- planification des interventions

Tableau 7 : planification des activités sur 03 ans (janvier 2016 –décembre 2018)

Activités/sous activités	Périodes											
	2016				2017				2018			
	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12
A1 : Accompagner les groupements à acquérir des agréments de reconnaissance ;	X											
A2.1: Former les membres des groupements sur leurs rôles et taches et vie coopérative.	X											
A2. 2 : recycler les membres des groupements sur leurs rôles et taches et vie coopérative.					X							
A 3 : tenir des séances de sensibilisation des groupements sur la vie coopérative	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A4 : Doter les producteurs de moyens de production (semence améliorée, ripper, petit matériel : pelles, fourches, pioches etc.)		X				X						
A5.1 : Former les membres des groupements sur les pratiques l'agriculture de conservation (compostage, itinéraires techniques des spéculations de leur choix, etc.)		X										
A5.2 : recycler les membres des groupements sur les pratiques l'agriculture de conservation (compostage, itinéraires techniques des spéculations de leur choix, etc.)						X						
A 5.3 Former les membres des groupements sur les pratiques de maraîchage				X								
A 5.4 recycler les membres des groupements sur les pratiques de maraîchage								X				
A6 : Assurer le suivi technique de la production		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A7 : Aider les producteurs à la sécurisation de leurs exploitations		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
A8 : Aménager/améliorer et équiper des sites maraîchers			X	X			X	X				
A9 : mettre en place une pépinière et former des pépiniéristes		X	X									
A10.1 : former les membres des groupements en techniques d'embouche ovine et caprine			X									
A10.2 : recycler les membres des groupements en techniques d'embouche ovine et caprine							X					
A11 : accompagner les membres des groupements dans la production et conservation de fourrage		X	X				X	X				
A12 : doter des membres de troupeaux de chèvres et /ou de moutons				X				X				

A 13.1 : former les membres des groupes en fabrication de soubala		X										
A 13.2 : recycler les membres des groupes en fabrication de soubala						X						
A 14.1 : former les membres des groupements sur l'élevage de volaille.	X											
A 14.2 : recycler les membres des groupements sur l'élevage de volaille.					X							
A 15 : doter les membres des groupements de noyau reproducteurs de volaille	X				X							
A 16 : former/ recycler les membres des groupements à la gestion des AGR					X				X			
A 17 : doter les groupements de matériels divers	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
A18 : Réhabiliter 10 forages pompes à motricité humaine (PMH)		X	X	X								
A19 : Redynamiser l'Association des Usager d'Eau (AEU) du village	X											
A20 : Appuyer l'ouverture de trois centres d'alphabétisation ;		X					X	X			X	X
A21 : Aider 42 personnes issues des 14 groupements à suivre les séances d'alphabétisation				X				X				X
A22 : Assurer l'animation et le suivi évaluation des activités du projet	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Note : T1 = trimestre 1

NB : à la lecture ce tableau on constate que la majorité des activités (formations, aménagements, recyclages, dotation en matériel et en animaux etc.) sont planifiées en première et en deuxième année. Cela répond à un objectif qui est de faire en sorte que les bénéficiaires reçoivent l'appui dès les deux premières années afin que les résultats (notamment les effets de l'appui) soient perceptibles d'ici la fin de la troisième année. Dans le cas contraire, pour un groupe qui commence à bénéficier de l'appui à la troisième année, la durée de l'accompagnement sera si brève que les résultats ne seront pas perçus à la fin du projet.

4.8- budgétisation des actions

Tableau 8 : synthèse du budget du projet (voir détaille en fichier Excel joint en annexe I)

Activités/sous activités	Financement de Mil'école	Contribution locale	Coût global	Commentaires
A1 : Accompagner les groupements à acquérir des agréments de reconnaissance ;	00	120 000	120 000	
A2 .1: Former les membres des groupements sur leurs rôles et tâches et vie coopérative.	547 000 € 835	124 000	671 000	
A2. 2 : recycler les membres des groupements sur leurs rôles et tâches et vie coopérative.	270 500 € 413	62 000	332 500	
A 3 : tenir des séances de sensibilisation des groupements sur la vie coopérative	0	0	0	Budget inclus dans l'activité A 6
A4 : Doter les producteurs de moyens de production (semence améliorée, ripper, petit matériel : pelles, fourches, pioches etc.)	2 555 000 € 3 900	00	2 555 000	Une partie de ce matériel sera acquise en année 1 et l'autre partie en année 2
A5.1 : Former les membres des groupements sur les pratiques l'agriculture de conservation (compostage, itinéraires techniques des spéculations de leur choix, etc.)	628 500 € 960	92 000	720 500	Formation de 5 producteurs/formateurs
A5.2 : recycler les membres des groupements sur les pratiques l'agriculture de conservation (compostage, itinéraires techniques des spéculations de leur choix, etc.)	510 500 € 780	392 500	903 000	Recyclage des 5 producteurs/formateurs et formation de 50 autres producteurs

A 5.3 Former les membres des groupements sur les pratiques de maraîchage	1 095 000 € 1 672	508 000	1 603 000	C'est budget de 2 formations : une pour 40 personnes en année 1 et une pour 40 personnes en année 2
A 5.4 recycler les membres des groupements sur les pratiques de maraîchage	40 000 € 61	40 000	80 000	Les autres frais sont pris en compte dans les frais de suivi technique et continu
A6 : Assurer le suivi technique de la production	1 872 000 € 2 858	0	1 872 000	Il s'agit de s'assurer en se rendant dans le village au moins une fois par mois, de la bonne mise en œuvre du projet, la mobilisation sociale et les démarches administratives
A7 : Aider les producteurs à la sécurisation de leurs exploitations				Budget inclus dans les frais de suivi techniques
A8 : Aménager/améliorer et équiper des sites maraîchers	13 154 400 € 20 083	1 025 000	14 179 400	In s'agit de l'aménagement de 2 sites d'un hectare chacun (1 site en année 1 et 1 autre en année 2)
A9 : mettre en place une pépinière et former des pépiniéristes	334 000 € 510	34 000	368 000	C'est seulement le budget de la formation, la pépinière sera logée dans un site maraîcher
A10.1 : former les membres des groupements en techniques d'embouche ovine et caprine	598 000 € 913	175 000	773 000	
A10.2 : recycler les membres des groupements en techniques d'embouche ovine et caprine				Budget inclus dans les frais de suivi techniques
A11 : accompagner les membres des groupements dans la production et conservation de fourrage	100 000 € 153	00	100 000	Il s'agit du coût pour la semence fourragère

A12 : doter des membres de troupeaux de chèvres et /ou de moutons	1 450 000 € 2 214	600 000	2 050 000	Il s'agit du budget pour la mise en place de 10 unités d'embouche
A 13.1 : former les membres des groupes en fabrication de soumbala	545 500 € 833	75 000	620 500	
A 13.2 : recycler les membres des groupes en fabrication de soumbala				Budget inclus dans les frais de suivi techniques
A 14.1 : former les membres des groupements sur l'élevage de volaille.	510 500 € 780	100 000	610 500	
A 14.2 : recycler les membres des groupements sur l'élevage de volaille.				Budget inclus dans les frais de suivi techniques
A 15 : doter les membres des groupements de noyau reproducteurs de volaille	776 000 € 1 185	150 000	926 000	Il s'agit du budget pour la mise en place de 10 unités d'élevage de poules
A 16 : former/ recycler les membres des groupements à la gestion des AGR	523 000 € 798	100 000	623 000	
A 17 : doter les groupements de matériels divers	712 500 € 1 087	0	712 500	
A18 : Réhabiliter 10 forages pompes à motricité humaine (PMH)	1 545 000 € 2 359		1 545 000	Confère document de facture de réparation forage. Il faudra prévoir 3 forages en plus qui sont panne et ne sont pas pris en compte dans la facture
A19 : Redynamiser l'Association des Usager d'Eau (AEU) du village	629 500 € 961	96 000	725 500	

A20 : Appuyer l'ouverture de trois centre d'alphabétisation ;	2 805 000 € 4 282	150 000	2 955 000	
A21 : Aider 90 personnes issues des 14 groupements à suivre les séances d'alphabétisation				Budget compris dans celui de l'A17
A22 : Assurer l'animation et le suivi évaluation des activités du projet				Voir budget A6 : il s'agit de la même activité
Totaux	31 201 900 € 47 640	3 843 500	35 045 400	
A19 et A18 pourraient passer en demande de subvention AERM (avec 50% financement Mil'Ecole) Reste alors	29 027 400 € 44 316			

Conclusion

Les résultats obtenus de cette étude nous convainquent que l'étude était en réalité une nécessité absolue pour se rendre compte de la situation qui prévaut réellement dans le village. A priori, on semble avoir à faire à des groupements bien organisés. Cependant, les résultats de l'étude montre que la plus part des groupes est récent (créé après 2010) et ne mène aucune activité concrète qualifiable d'activité coopérative. Néanmoins l'optimisme est permis car la volonté de se mettre ensemble et mener une vie de coopérative se fait sentir à travers les entretiens. Il est possible de les accompagner dans ce sens mais il faut consentir un minimum d'investissement financier et un suivi rapproché durant les trois ans que durera ce projet afin d'espérer des résultats probants.

Annexes

Annexe I : budget détaillé des activités du projet (voir fichier Excel ci-joint)

Annexe 2 : détail sur les groupements audités à Bologo (voir fichier Excel ci-joint).

Annexe 3 : notes sur le CF ou AC (pour plus de détail : voir le guide de formation du CF ; USAID/REGIS-ER, 2014)

L'Agriculture de Conservation ou Conservation Farming (CF) en anglais est un système d'exploitation agricole qui conserve, améliore et rend plus efficace l'utilisation des ressources naturelles par le biais d'une gestion intégrée des sols, de l'eau et des ressources biologiques. Le CF combine un ensemble de pratiques agricoles et de gestion durable des terres connues des producteurs. Il peut être manuel (zaï amélioré), attelé (utilisation de ripper pour tracer les sillons et ainsi gagner en temps) ou mécanique (tracteur). Il est normalement fondé sur trois principes.

- Travail localisé du sol avec le ripper (sillon de 15 cm de profondeur) ou Zaï (trou de 15 cm de profondeur), apport de fumier ;
- Paillage du sol ;
- Rotation et association de cultures.

Le CF est une opportunité de production agricole intensive intégrée dans un contexte de changements climatiques (mauvaise répartition des pluies, poches de sécheresse, démarrage tardif et arrêt précoce des pluies, etc.) accentués par une pression de plus en plus forte des populations sur les terres agricoles devenues moins fertiles.

Selon plusieurs études, dont celle relative aux meilleures pratiques de gestion durable des terres menée au Burkina en 2011, le CF permettrait une augmentation des rendements de 100 % à 400 % selon les spéculations produites.

Pour mettre les chances de son côté, le producteur doit disposer d'une fumure organique de bonne qualité (compost), utiliser des variétés améliorées plus précoces et qui valorisent mieux la fumure.

Notons que la fumure joue plusieurs rôles parmi lesquels on peut citer le développement végétatif important de la plante, l'accélération de sa croissance, l'accroissement de sa productivité, etc. En plus de cela, l'utilisation de la fumure permet de lutter efficacement contre le Striga, mauvaise herbe très redoutée qui se développe lorsque la fertilité des sols baisse.